

Le Mée-sur-Seine, le 3 juillet 2020



Service Territoires

Adresse postale :

418 rue Aristide Briand

77350 Le Mée-sur-Seine

Tél. : 01 64 79 30 71

emmanuelle.suzanne@idf.chambagri.fr



2501980200P00001 01050

Monsieur le Président
Pascal GOUHOURY
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
PAYS DE FONTAINEBLEAU
44 RUE DU CHATEAU
77300 FONTAINEBLEAU

N/ Réf. 2020_ST_097_AE_ES

**Objet : Révision allégée PLU de Saint-Martin-en-Bière
Avis de la Chambre d'agriculture de Région Île de France**

Monsieur le Président,

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau a arrêté le projet de révision allégée du PLU de Saint-Martin-en-Bières en date du 12 mars 2020. Celui-ci nous a été transmis par courrier pour avis, dans le cadre de l'association de la Chambre d'agriculture de Région Île-de-France, conformément à l'article L.132-7 du code de l'urbanisme.

Nous avons l'honneur de vous indiquer que ce projet de révision allégée du PLU de Saint-Martin-en-Bière suscite un avis favorable de la part de notre Compagnie.

Vous remerciant de nous avoir consultés et restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les plus distinguées.

Le Président

Christophe HILLAIRET



2501980200P0000120101